

Le Serrissien

SEPTEMBRE 2014 - N° 84

Dossier :

LA RENTRÉE SCOLAIRE

HÔTEL DE VILLE



2, Place Antoine Mauny - BP 15 - Serris
77 706 Marne la Vallée cedex 4
Tél. : 01 60 43 52 00 - Fax : 01 60 43 08 13

Horaires d'ouverture :

Lundi :14 h 00 - 18 h 00
Mardi à vendredi :.....9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00
Samedi :.....9 h 00 - 12 h 00

Site internet : www.mairie-serris.net

MAIRIE DU BOURG



12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris

• Police Municipale : Tél. : 01 60 43 27 15
Courriel : police.municipale@mairie-serris.net

• Services Techniques : Tél. : 01 60 43 66 81
Courriel : s-technique@mairie-serris.net

Horaires d'ouverture :

Lundi :14 h 00 - 18 h 00
Mardi à vendredi :.....9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00

Courriel : contact@mairie-serris.net

INFO'S

Inscriptions sur les listes électorales

Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électoralles s'effectuent à l'Hôtel de Ville, avant le 31 décembre 2014, 17 h 00.

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité en cours de validité,
- un justificatif de domicile récent (quittance de loyer, facture EDF, de téléphone...). Si l'intéressé habite chez ses parents, une attestation des parents établie sur papier libre, certifiant qu'il habite chez eux, et un justificatif de domicile des parents.

La radiation sur l'ancienne liste électorale se fait en même temps que la nouvelle inscription.

Si vous avez changé d'adresse à Serris (déménagement à l'intérieur de la commune), vous devez également passer vous inscrire afin que vous soyiez rattaché au bureau de vote le plus proche de chez vous.

INFO'S

Le service Animation déménage

Serris
Val d'Europe

À compter du 15 septembre, le service animation et jumelage quitte la maison des associations "Équinoxe" pour rejoindre l'Hôtel de Ville.

Le service est joignable par téléphone au : 01 60 43 52 00 et toujours par courriel à l'adresse suivante : n.chevalier@mairie-serris.net

Le service vous accueille du lundi au vendredi selon les horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville.

Les réservations de salle ont toujours lieu uniquement le mercredi.



Directeur de la publication : Philippe DESCROUET, Maire de Serris. / Comité de rédaction : Luc CHEVALIER, Stéphanie PEREZ, Denis GAYAUDON, Virginie HOARAU, Loïc MINIER, Noura BELLILI, Anicet FABRIANO, Dominique BRUNEL, Servais YAHOUÉDÉOU, Henri PEREZ, Géraldine JACQUET-ROLFE, Karine PAULUS, Francis TSARAMANANA. / Secrétariat de rédaction : Service communication : Fabrice RALLO, Nicolas HUMBERT, Katell HELLEGOUARD, Marine VIALLE. / Photos : Service Communication. / Conception graphique : Service Communication. / Impression : Le Réveil de la Marne. Imprimé sur du papier recyclé. Certification Label Imprim'Vert . / Tirage : 4 500 ex. Dépôt légal : 4^e trimestre 2014.

Mes chers concitoyens,

C'est avec émotion et fierté que je signe le premier édito du journal "Le Serrisien" de ce mandat : nouvelle mandature, nouvelle maquette !

C'est aussi l'occasion pour moi, de remercier les plus de 54,41 % d'électeurs qui ont voté pour nous. Quant à celles et ceux que nous n'avons pas su fédérer, nous n'aurons d'autre ambition que de les faire changer d'avis tout au long de ces six années de mandat.

La tâche est souvent difficile, elle demande beaucoup de travail, elle induit plus de critiques que de compliments, mais vous m'avez confié le plus beau des mandats électifs : celui de maire.

J'ai la conviction qu'en osant des solutions innovantes et en imaginant notre commune à long terme, l'avenir de Serris n'en sera que plus fort et plus solide.

Comme chaque année, la rentrée scolaire est un moment très important, aussi bien pour les écoliers eux-mêmes, que pour leur famille, mais aussi pour la municipalité. Malgré l'appréhension que pouvait susciter la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, je vous le dis : la rentrée des petits s'est déroulée sans aucune fausse note.



« la rentrée des petits s'est déroulée sans aucune fausse note »

Dans une bonne ambiance, je me suis rendu dans les écoles, accompagné de M^{me} Noura BELLILI et de M. Luc CHEVALIER pour la traditionnelle tournée des classes.

Plus de quinze autres élus de l'équipe municipale majoritaire étaient répartis sur les quatre groupes scolaires que comptent Serris.

Cette présence accrue sur le terrain fut d'ailleurs l'occasion de m'entretenir avec les professeurs, les personnels pédagogiques et de service, les parents d'élèves ainsi que de passer en revue l'ensemble des travaux d'aménagement, d'équipement et de rénovation que la Ville a consentis cet été parce que notre priorité reste et demeure le bien-être de vos enfants.

Leur scolarité doit se dérouler dans les meilleures conditions possibles, et la mairie, qui est responsable des équipements et des bâtiments des groupes scolaires, a un rôle important à jouer à ce niveau.

Bonne rentrée à toutes et tous !

**Philippe DESCROUET,
Maire de Serris - Vice Président du SAN**

L'AGENDA DU MAIRE

MANIFESTATIONS / ÉVÉNEMENTS

- **Jeudi 10 avril :** Cérémonie de départ de M. POURQUERY DE BOISSERIN, Directeur Général d'Établissement Public d'Aménagement (E.P.A.).
- **Vendredi 11 avril :** Inauguration du restaurant d'application Michel ROTH au Lycée Émilie du CHÂTELET.
- **Mardi 29 avril :** Cérémonie de départ de M. TARDY, Directeur Général à l'Hôtel Élysée.
- **Vendredi 16 mai :** Fête des 10 ans du Collège M.RENAUD.
- **Vendredi 16 mai :** Cérémonie d'inauguration du restaurant Cocotte & Co.
- **Mercredi 4 juin :** Salon de l'Association des Maires d'Ile-de-France (A.M.I.F.).
- **Jeudi 12 juin :** Inauguration de l'agence Rénovert.
- **Dimanche 22 juin :** Repas de fin d'année du Club de la Bonne Humeur.
- **Mercredi 23 juillet :** Pose de la première pierre de l'extension du Centre Commercial.

RENDEZ-VOUS / RÉUNIONS

- **Mercredi 30 avril :** Rendez-vous avec M. Frédéric

MAC KAIN, Sous-Préfet de Torcy.

- **Mercredi 30 avril :** Déjeuner avec M. Jérôme PREVOST, Directeur du Centre Commercial.
- **Vendredi 2 mai :** Rendez-vous avec M. VARENNE, Inspecteur de l'Éducation Nationale.
- **Lundi 19 mai :** Rendez-vous avec M^{me} ERRACHIDI, Principale du Collège Madeleine RENAUD.
- **Mardi 20 mai :** Rencontre/présentation développeur Barjane + rencontre/présentation de l'association du Club des Entrepreneurs du Val d'Europe (C.E.V.E.).
- **Jeudi 22 mai :** Déjeuner avec M^{me} CHAZAREIX – Commissaire de Police.
- **Lundi 26 mai :** Rencontre M. DE BELENET, Président du SAN et Maire de Bailly-Romainvilliers.
- **Mercredi 28 mai :** réunion E.P.A. avec M. DESFOUX, M. DECOSTER et M. CHIRIER concernant le développement et l'aménagement de Serris.
- **Mardi 17 juin :** Rencontre avec M. BERNINI, Directeur TRANSDEV, le Président du Service de Médecine et Santé au Travail (S.I.M.T.) et le Président du Rugby Club Pays de Meaux (R.C.P.M.).
- **Jeudi 19 juin :** Rencontre M. BOREZEE, Vice-président Euro Disney et M. Richard

ELTVEDT, Directeur Affaires Gouvernementales et Citoyennes Euro Disney.

- **Vendredi 20 juin :** Rencontre avec M. FERRAND, nouveau Directeur Général de l'E.P.A. et tour de ville.
- **Mardi 24 juin :** Rencontre M. GIRAL, Directeur immobilier Euro Disney : point projet Immo et déjeuner.
- **Vendredi 11 juillet :** Réunion publique ZAC du Pré de Claye.
- **Samedi 19 juillet :** Rendez-vous avec M. BROLIER, président de l'association L.G.B.T.
- **Lundi 21 juillet :** Réunion de travail avec le Père BRARD et Monseigneur l'Évêque NAHMIAS sur la future église et école dans la ZAC de Claye.

INFOS SPORTIVES

- **Vendredi 4 avril :** Championnat de Paris de Tennis de Table (Gymnase Éric TABARLY).
- **Samedi 12 avril :** Foot coupe de Paris féminines contre Issy (Stade de l'Hermitière).
- **Samedi 31 mai :** Match de gala au profit d'AFRIKAN ID (Présence de joueurs internationaux et nationaux - Gymnase Olympe de GOUGES).



Sommaire

P.5

DÉMOCRATIE LOCALE

Commissions municipales

P.6

DÉMOCRATIE LOCALE

Nouvelle équipe municipale

P.8

SERRIS EN IMAGES

Retour en images sur la vie serrissienne

P.14

DOSSIER

La rentrée scolaire

P.19

ÉCONOMIE

Budget 2014

P.22

CULTURE

Une nouvelle saison à la Ferme des Communes

P.24

ASSOCIATIONS

Une école qui donne le ton !

P.26

ASSOCIATIONS

Le Val d'Europe Football Club

P.28

À L'HONNEUR

Sous l'étoile de Michel ROTH

P.29

À L'HONNEUR

Nos sportives sont au top !

P.30

CADRE DE VIE

Concertation Zac du pré de Claye

P.31

ÉCONOMIE

Le centre commercial s'agrandit

P.32

ÉCONOMIE

Ils ont choisi Serris pour s'implanter

P.33

ÉCONOMIE

Serris Commerces et Entreprises lance son site web

P.33

ÉCONOMIE

Zoom sur Renovert
La pharmacie du Bourg

P.34

ÉCONOMIE

3 enseignes récompensées par la CCI de Seine-et-Marne

P.35

DÉMOCRATIE LOCALE

Libre expression politique (tribunes)

P.36

LES PLUS ET LES NEWS

Les événements à venir...

Commissions municipales

Retrouvez la liste des 5 commissions municipales permanentes mises en place par la Municipalité et dont les membres ont été élus lors du Conseil Municipal du 28 avril.

COMMISSION FINANCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Président : Philippe DESCROUET*

Vice-Présidente : Karine PAULUS

Luc CHEVALIER, Denis GAYAUDON, Virginie HOARAU, Loïc MINIER, Dominique BRUNEL, Francis TSARAMANANA, Micheline BARO, Arnaud BORDET, Aurore CAPDEVILA, Nelly TOCKO, Nicolas ZEMANEK, Alain CHITRIT, Idrissa TRAORÉ.

COMMISSION AMÉNAGEMENT

Président : Philippe DESCROUET

Vice-Président : Denis GAYAUDON

Luc CHEVALIER, Loïc MINIER, Anicet FABRIANO, Dominique BRUNEL, Servais YAOUÉDÉOU, Francis TSARAMANANA, Mickaël BODIER, Arnaud BORDET, Hichem MRABET, Jean VIMALASRI, Alain CHITRIT, Nicolas ZEMANEK, Idrissa TRAORÉ.

COMMISSION TRAVAUX ET CADRE DE VIE

Président : Philippe DESCROUET

Vice-Président : Anicet FABRIANO

Luc CHEVALIER, Stéphanie PEREZ, Karine PAULUS, Francis TSARAMANANA, Micheline BARO, Mickaël BODIER, Aurore CAPDEVILA, Hichem MRABET, Nelly TOCKO, Jean VIMALASRI, Alain CHITRIT, Amal BOURHIM, (la liste de Fatiha GUÉRIN n'a pas souhaité siéger dans cette commission).

COMMISSION VIE ÉDUCATIVE (PETITE ENFANCE, PÉRISCOLAIRE, SCOLAIRE, ENFANCE)

Président : Philippe DESCROUET

Vice-Présidente : Noura BELLILI

Luc CHEVALIER, Virginie HOARAU, Loïc MINIER, Dominique BRUNEL, Micheline BARO, Mickaël BODIER, Arnaud BORDET, Yasmina BOUMÉDINE, Amina HAMADEH, Hichem MRABET, Joséphine SOLIMAN, Amal BOURHIM, Fatiha GUÉRIN.

COMMISSION VIE LOCALE (CULTURE, SPORT, ANIMATION, JEUNESSE)

Président : Philippe DESCROUET

Vice-Présidente : Stéphanie PEREZ

Luc CHEVALIER, Noura BELLILI, Henri PEREZ, Servais YAOUÉDÉOU, Géraldine JACQUET-ROLFE, Aurore CAPDEVILA, Micheline BARO, Yasmina BOUMÉDINE, Amina HAMADEH, Nelly TOCKO, Amal BOURHIM, Joséphine SOLIMAN, Fatiha GUÉRIN.

*Le Maire est Président de droit de chaque commission.

Nouvelle équipe municipale

Depuis les élections municipales du 30 mars 2014 et l'installation du nouveau Conseil Municipal du 5 avril dernier une nouvelle équipe a pris place au sein de notre ville.

Découvrez le visage des nouveaux élus de Serris et au SAN, ainsi que leurs délégations.



Les élus de la majorité :



Philippe DESCROUET
Maire de Serris
Vice-président du SAN
délégué au développement
économique et à l'emploi



Luc CHEVALIER
1^{er} Adjoint au Maire
Délégué à la prévention
sécurité et à l'action sociale
Vice-président du SAN
délégué à la vie sociale



Stéphanie PEREZ
Adjointe au Maire
Déléguée à la jeunesse et
aux ressources humaines
Conseillère communautaire



Denis GAYAUDON
Adjoint au Maire
Délégué à l'aménagement et
à l'urbanisme opérationnel
Conseiller communautaire



Virginie HOARAU
Adjointe au Maire
Déléguée à la petite enfance



Loïc MINIER
Adjoint au Maire
Délégué à la communication
et aux NTIC



Noura BELLILI
Adjointe au Maire
Déléguée à l'enseignement et aux
affaires péri et extrascolaires



Anicet FABRIANO
Adjoint au Maire
Délégué aux travaux et au
cadre de vie



Dominique BRUNEL
Adjointe au Maire
Déléguée au développement
économique et à l'emploi



Servais YAHOUÉDÉOU

Conseiller municipal
Délégué à la vie associative et
à l'animation de la vie locale
Conseiller communautaire



Henri PEREZ

Conseiller municipal
Délégué au sport



Géraldine JACQUET-ROLFE

Conseillère municipale
Déléguée à la culture
Conseillère communautaire



Karine PAULUS

Conseillère municipale
Déléguée au budget et à la
gestion financière



Francis TSARAMANANA

Conseiller municipal
Délégué à l'environnement de
proximité et à la propreté urbaine



Micheline BARO

Conseillère municipale



Hichem MRABET

Conseiller municipal



Amina HAMADEH

Conseillère municipale



Yasmina BOUMÉDINE

Conseillère municipale
Conseillère communautaire



Jean VIMALASRI

Conseiller municipal



Arnaud BORDET

Conseiller municipal



Mickaël BODIER

Conseiller municipal

Les élus de la minorité :



Fatiha GUERIN

Conseillère municipale



Idrissa TRAORÉ

Conseiller municipal



Alain CHITRIT

Conseiller municipal
Conseiller communautaire



Joséphine SOLIMAN

Conseillère municipale

Liste Agir pour vous



Nicolas ZEMANEK

Conseiller municipal



Amal BOURHIM

Conseillère municipale

Liste En avant Serris

Serris en images



1



2



3



4



5



6

1 2 3 4 Vendredi 23 mai, Servais YAHOUÉDÉOU conseiller municipal à l'animation et à la vie locale est allé à la rencontre des nombreux Serrissiens, rassemblés pour partager le traditionnel "Quartier en fête". **5** Classe découverte en Auvergne pour les élèves de l'école Robert DOISNEAU au mois de mai dernier. **6** La dictée de Jules VERNE le samedi 31 mai, a rassemblé les élèves de l'école élémentaire Jules Verne et ceux du collège Madeleine RENAUD ainsi que leurs parents. Les trois premiers de chaque catégorie se sont vus remettre une coupe par les enseignantes et la principale adjointe du collège, correctrices de l'épreuve.



1



2



3



4



5



6

1 Les associations culturelles de Serris étaient à l'honneur le temps d'un week-end lors du "Ren'cart des Ateliers". À cette occasion, Philippe DESCROUET, Maire de Serris, était accompagné de Denis GAYAUDON, Maire Adjoint, de Karine PAULUS et de Géraldine JACQUET-ROLFE, Conseillères municipales. **2** Géraldine JACQUET-ROLFE, Conseillère municipale, déléguée à la culture a ouvert l'édition 2014 du Renc'art des Ateliers. **3** L'association "Toile é Moi" a présenté de nombreux travaux d'élèves lors du "Renc'art des Ateliers". **4** Philippe DESCROUET, Maire de Serris, devant le monument aux morts lors de la commémoration du 8 mai. **5 | 6** Le 30 mars dernier, le Parc des Tournesols a révélé ses précieux trésors en chocolat lors de la traditionnelle "Chasse aux oeufs" organisée par le service "Petite Enfance" de Serris.

Serris en images



1



2



3



4



5



6

1 Luc CHEVALIER, 1^{er} Maire Adjoint, entouré des organisateurs de la nouvelle opération de test de dépistage VIH à résultat immédiat, organisée le vendredi 23 mai, place d'Ariane, par le service Jeunesse de la ville de Serris et ses partenaires. **2** **3** Le 9^e challenge de la prévention routière du Val d'Europe a permis aux enfants du Val d'Europe de participer à un circuit sur piste routière, une épreuve de maniabilité du vélo et un QCM, encadrés par la Police municipale de chaque commune et la police nationale. **4** **5** Denis GAYAUDON, Adjoint au Maire, Henri PEREZ, Conseiller municipal délégué au Sport, Stéphane NEVICATO, Vice-président du HBCVE et Ibrahim DIAW, Président d'Afrikan ID. Le samedi 31 mai dernier, le HBCVE, en partenariat avec la ville de Serris, accueillait un match de handball au profit de l'association Afrikan ID. **6** Après le match, les joueurs se sont prêtés au jeu des dédicaces, photos et autres selfies.



1 Du 1^{er} au 7 avril dernier avait lieu la semaine nationale du développement durable à laquelle Serris a participé. Tout au long de la semaine, notre commune s'est animée sous le signe de "l'habitat durable". **2** Des réunions d'informations sur les nouveaux rythmes scolaires à destination ont eu lieu dans chaque école. Le service "Action Éducative", Luc CHEVALIER, 1^{er} Maire Adjoint et Noura BELLILI, Maire Adjointe déléguée à l'enseignement et aux affaires péri et extrascolaires, ont présenté les changements liés à la réforme pour la rentrée 2014. **3** Samedi 8 mars : 1^{er} concours de pétanque 2014. **4** Serris a accueilli les Interligues de Handball de la zone Nord-Ouest. **5** Megane LEROY, Serrissienne, est devenue championne de France de judo 2^e division seniors le 15 juin dernier, à Villebon-sur-Yvette dans la catégorie des - de 48 kgs. Félicitations ! **6** Amina HAMADEH, Conseillère Municipale, Philippe DESCROUET, Henri PEREZ et Noura BELLILI ont récompensé les enfants lors de la fête annuelle de Planète Sport.

Serris en images



1

2



3



4



5



6

1 Les Académies de Baseball et Cheerleading du Val d'Europe (ABCVE) organisaient, en partenariat avec la commune de Serris, la phase de qualification de la poule A du Championnat de France de Cheerleading et Cheerdancing, le dimanche 30 mars au gymnase Olympe de Gouge. **2** Le Budokaï organisait son traditionnel Challenge Éric LEROUX le 22 juin dernier. **3** Philippe DESCROUET, Maire de Serris accompagné de Loïc MINIER, Adjoint au Maire, ont profité de la journée jeux pour tester leur habileté aux jeux de bois. **4** Journée jeux du dimanche 6 juillet dernier. **5** **6** La ville de Serris a eu la chance d'héberger le Musée Passager, une initiative de la région Île de France, au mois de juin dernier. À l'occasion de son inauguration, Géraldine JACQUET-ROLFE, Conseillère municipale déléguée à la culture et Philippe DESCROUET, Maire de Serris, ont suivi la visite guidée du Musée Passager proposée par les artistes eux-mêmes.



1



2



3



4



5



6

1 La Fête de la Musique a rassemblé petits et grands autour d'une programmation éclectique. **2** Lors de cette édition de la Fête de la Musique, la Municipalité a convié le Domaine du Saule à se produire sur scène. Ce centre d'activités occupationnelles accueille à Serris, des personnes handicapées mentales de plus de 18 ans. **3** **4** Le Bal Républicain du 13 juillet a été l'occasion pour Philippe DESCROUET de présenter aux Serrissiens, venus festoyer, sa nouvelle équipe municipale. Le bal a une nouvelle fois fait danser les Serrissiens et leurs élus ! **5** Animations ouvertes : depuis les vacances de Pâques, le centre de loisirs de Serris propose des animations gratuites et ouvertes à tous les enfants. **6** Réunion de travail entre Philippe DESCROUET, Maire de Serris, Monseigneur Jean-Yves NAHMIAS, évêque de Meaux et l'Abbé Jean-François BRARD.

Une rentrée scolaire au rythme de la réforme

Si chaque rentrée scolaire est toujours un moment particulier pour les parents et leurs enfants, septembre 2014 a été marqué par l'application des nouveaux rythmes scolaires à Serris. La large concertation qui a eu lieu dans notre commune a permis à ce que cette nouvelle organisation se déroule sereinement.

Après plus d'un an de réunions de concertations, d'échanges et d'information avec tous les acteurs éducatifs du territoire, la nouvelle semaine scolaire est devenue une réalité : classe le mercredi matin, matinées d'enseignements allongés, pause méridienne de 12 h 00 à 14 h 00, Temps d'Activités Péri-scolaires, l'accueil périscolaire du soir englobant l'étude surveillée... Tout est devenu concret.

Les élèves ont ainsi pris connaissance du planning des cycles des parcours éducatifs proposés gratuitement par la commune ; ils ont ainsi pu enfin coller les stickers dans le document distribué par la ville lors de leur inscription.

Les animateurs du service enfance, les éducateurs sportifs, les ATSEM sont intervenus pour la première fois aux côtés des

intervenants des associations sportives et culturelles du territoire lors des TAP. Tous les enfants inscrits à l'accueil périscolaire du soir ont pu bénéficier d'un goûter équilibré fourni par la ville.

Le mercredi, après l'école, certains enfants ont utilisé l'accueil du mercredi midi de 11 h 30 à 12 h 30 avant de partir manger avec leurs parents. Ceux inscrits dans l'un des quatre centres de loisirs ouverts ont pu déjeuner avant de profiter des activités proposées par les animateurs.

Même s'il n'est pas toujours évident de changer ses habitudes, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires s'est déroulée de manière sereine. Une récompense pour tous ceux qui se sont occupés, depuis plus d'un an, de l'application de cette réforme avec pour seul objectif : le bien-être de l'enfant.

	7 h	8 h 30	12 h	14 h	15 h	16 h 30	19 h	
Lundi	apps	Enseignement	Pause mérienne	Ens. tap	apps	JDF et HM	RD et JV	
Mardi	apps	Enseignement	Pause mérienne	Enseignement	étude	apps	JDF et HM	RD et JV
Mercredi	apps	Enseignement	Centre de loisirs (de 11 h 30 à 19 h)				JDF, RD, JV, HM	
Jeudi	apps	Enseignement	Pause mérienne	Ens. tap	apps	JDF et HM	RD et JV	
Vendredi	apps	Enseignement	Pause mérienne	Enseignement	étude	apps	JDF et HM	RD et JV

TAP :
Temps d'Activité Périscolaires

APPS :
Accueils Pré et Post Scolaires
Il n'y a pas de restauration dans l'apps du mercredi midi (11 h 30-12 h 30).

JDF : Jean de La Fontaine
RD : Robert Doisneau

JV : Jules Verne

HM : Henri Matisse

UN ACCUEIL SPÉCIFIQUE LE MERCRIDI MIDI SANS REPAS

La commune a mis en place un accueil post scolaire le mercredi midi, de 11 h 30 à 12 h 30. Cet accueil, facturé au même coût que l'APPS du matin, ne comprend pas de restauration. Cette activité est destinée aux parents qui ne souhaitent pas mettre leur enfant au centre de loisirs le mercredi après-midi mais qui ne sont pas encore rentrés chez eux à 11 h 30. Inscription sur l'espace famille : www.espace-citoyens.net/SERRIS

Le Chiffre :

97

C'est le pourcentage d'enfants inscrits au TAP



Lundi 1^{er} septembre, moment d'échange et d'information entre des parents et Philippe DESCROUET, Maire de Serris, Denis GAYAUDON, Maire Adjoint et Daniel ALARÇON, Directeur Général du Département Action Éducative lors de l'après-midi portes ouvertes organisé dans les centres de Loisirs.



Après le collège de Saint-Germain-sur-Morin, Serris accueille à nouveau un collège provisoire, celui de Montévrain. Mardi 2 septembre, Philippe DESCROUET, Maire de Serris, accueillait ainsi Vincent EBLÉ, Président du Conseil Général et Sénateur de Seine-et-Marne en visite dans cette structure provisoire.



Mardi 2 septembre, 1^{er} TAP organisé par la Municipalité pour les enfants scolarisés à l'école Jules Verne : activité motricité



Mardi 2 septembre, c'est le grand jour pour les petits Serrissiens : l'heure de la rentrée scolaire comme ici à l'école Jean de La Fontaine.

Jean de LA FONTAINE

4 classes de maternelles : 96 élèves
7 classes d'élémentaires : 180 élèves

Robert DOISNEAU

3 classes de maternelles : 73 élèves
5 classes d'élémentaires : 131 élèves

Jules VERNE

6 classes de maternelles : 142 élèves
10 classes d'élémentaires : 239 élèves dont 11 élèves en Clis

Henri MATISSE

4 classes de maternelles : 64 élèves
4 classes d'élémentaires : 117 élèves

Total

17 classes de maternelles : 375 élèves
26 classes d'élémentaires : 667 élèves

1 042 élèves

Le Chiffre :

850

C'est le nombre de repas servis en moyenne par jour dans nos 4 groupes scolaires.

CET ÉTÉ, LES ÉCOLES ONT FAIT PEAU NEUVE !



Comme tous les ans, les Services Techniques de la Ville ont lancé des travaux de rénovation dans les écoles.

1 La façade du groupe scolaire Jules Verne a été ravalée pour un montant de **56 600 euros**. **2** La salle polyvalente Jules Verne a été rénovée. **3** La restauration scolaire de l'école Jules Verne a fait peau neuve. **4** Des travaux ont aussi été effectués à Jean de La Fontaine : jeux extérieurs maternels et élémentaires, peintures de sol de la cour maternelle et cuisine de la restauration scolaire. **5** Des travaux de couverture en étanchéité ont été réalisés au groupe scolaire Robert Doisneau pour un montant de **124 900 euros**. **6** Une classe élémentaire et un logement de fonction de Robert Doisneau ont fait l'objet de travaux cet été.



Un 5^e groupe scolaire en septembre 2016

Après Jean de La Fontaine ouvert en 1992, Robert Doisneau en 1999, Jules Verne en 2001 et Henri Matisse en 2004, Serris va accueillir un 5^e groupe scolaire en 2016.

Le 5^e groupe scolaire de la commune, construit par le SAN du Val d'Europe pour un coût de 11,9 M €, sera localisé dans la future ZAC du Pré de Claye, à l'est de l'Hôtel de Ville (voir page 30) sur un terrain d'1,3 hectare. Il sera bordé au sud par la rue de Magellan, au nord-est par un terrain destiné à recevoir des logements collectifs résidentiels et à l'ouest par une extension du parc existant, le parc du centre urbain.

Ce 5^e groupe scolaire fera partie d'un véritable "pôle enfance" à l'issue d'une construction en 2 phases. La première phase, dont la livraison est prévue pour septembre 2016, comprendra :

- un groupe scolaire de 16 classes (7 maternelles, 9 élémentaires),
- 1 salle de motricité de 118 m²,
- 1 grande bibliothèque avec un espace spécifique pour la pratique du conte,
- un bâtiment de restauration (450 repas),
- un plateau d'EPS de 1400 m² et des espaces extérieurs,
- une salle polyvalente qui pourra être mise à disposition des associations.

La deuxième phase envisagée pour 2019-2020 inclura un centre de loisirs, et éventuellement un équipement Petite Enfance.

Le cabinet d'architectes retenu à l'issue du concours est le cabinet AMELLER et DUBOIS. Leur projet présente de nombreux points forts comme son intégration dans le site, sa qualité architecturale, une circulation fluide et sécurisée des élèves dans les bâtiments et une démarche environnementale performante avec une classification HQE (Haute Qualité Environnementale).



La construction du 5^e groupe scolaire commencera en 2015.

Une restauration scolaire de qualité

Le lycée Émilie du Châtelet de Serris a, en plus de ses très bons résultats scolaires, un autre argument pour attirer les élèves et les enseignants dans son établissement : un service de restauration où tous les repas sont préparés sur place à partir de produits frais.



M. JUILLARD et son équipe ont fait le choix de préparer des repas à partir de produits frais.

Une cuisine à base de produits frais

Le lycée Émilie du Châtelet est l'un des rares établissements scolaires d'Île-de-France dont la restauration fonctionne avec des produits frais et non transformés. Les lycéens bénéficient en effet de repas conçus et cuisinés par les soins de M. JUILLARD, responsable du service et de son équipe, qui ont fait le choix de s'orienter vers une cuisine à base de produits de saison.

Très impliqué, il varie sans cesse ses menus et tient à préserver ses produits. Chaque repas est préparé en flux tendu uniquement, aucun produit n'est réchauffé ou gardé au chaud, ce qui a l'avantage de préserver la qualité nutritionnelle et gustative des produits.

Un budget maîtrisé

Tous les lycées reçoivent une dotation identique pour la restauration scolaire. Les plats frais servis au lycée de Serris respectent l'enveloppe budgétaire allouée. *"Certains plats que nous préparons reviennent même moins chers que des préparations achetées"* précise M. Juillard.

Des menus équilibrés et adaptés aux goûts des lycéens

Même si cette préparation demande une organisation très

pointilleuse et plus de travail que la cuisson de plats déjà préparés, l'équipe de restauration scolaire tient à servir à ses lycéens des menus de qualité qui leur fassent plaisir. Ainsi, après la confection de pizza et de croissants maison, M. Juillard réfléchit actuellement à la préparation de gaufres maison qui devraient ravir les plus gourmands !

Une demi-pension qui fait recette

La majorité des lycéens (en moyenne 750 sur près de 800 élèves) sont d'ailleurs inscrits en demi-pension et apprécient la qualité des repas qui leur sont servis. Une véritable réussite pour M. JUILLARD : *"C'est un plaisir pour moi de travailler ainsi, et les élèves ont l'air d'apprécier. À travers mes menus, je cherche à faire découvrir de nouveaux aliments aux élèves et à leur faire apprécier des produits qu'ils ont peu l'habitude de manger. J'essaie également d'animer les repas du midi en organisant régulièrement des jeux et concours. Le dernier proposait aux élèves de gagner un café gourmand s'ils trouvaient les ingrédients de 18 pays différents".*

Toute l'équipe, en cuisine et au service, met du cœur dans son travail et les élèves le leur rendent bien. Il suffit de voir les élèves se précipiter vers le rab pour s'en convaincre !

Bon appétit !



Une demi-pension qui a du succès

Budget 2014

Le budget est un acte majeur pour une commune car il est avant tout l'expression chiffrée d'une volonté politique au sens grec du terme, c'est-à-dire de la gestion de la cité et même, dans notre cas, de son développement et de sa croissance.

Questions à Philippe DESCROUET, Maire de Serris, et à Karine PAULUS, Conseillère municipale déléguée au budget et à la gestion financière.

Quelles sont les orientations générales du budget 2014 ?

Ce budget a été conçu dans la continuité des budgets précédents. Il exprime notre volonté de maintenir :

- Des services publics de qualité et le soutien à la vie locale ;
- Une offre de service public large et diversifiée pour répondre aux besoins de la population ;
- Notre soutien aux associations dans le respect de nos contraintes budgétaires ;
- Une bonne qualité d'entretien et de propreté des espaces publics ;
- Une politique pluriannuelle de gros travaux d'entretien de nos équipements, en collaboration avec le SAN du Val d'Europe.
- La poursuite de notre politique de préservation du patrimoine et de développement d'équipements ;

Nous poursuivons notre action engagée pour favoriser l'installation et le développement des commerces et des entreprises, créatrices d'emplois et génératrices de revenus fiscaux pour équilibrer ainsi



l'arrivée de nouveaux habitants. Nous resterons exigeants avec nos partenaires sur les conditions nécessaires au développement harmonieux et durable de la commune.

Quelle est la particularité de ce budget 2014 ?

Il est marqué par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Des moyens supplémentaires ont ainsi été attribués pour cette rentrée afin de financer les activités proposées gratuitement aux parents par la ville pour les Temps d'Activités Pérисcolaires.

Un dernier mot sur ce budget ?

La municipalité a décidé une nouvelle fois de financer l'ensemble de ce Budget Primitif sans augmentation des impôts !

PRINCIPES DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Le budget d'une commune comporte 2 sections :

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement reprend les dépenses et les recettes pour les opérations de gestion courante.

Ex : les subventions, les salaires

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement retrace les opérations de la ville modifiant la valeur du patrimoine municipal.

Ex : l'achat d'ordinateurs

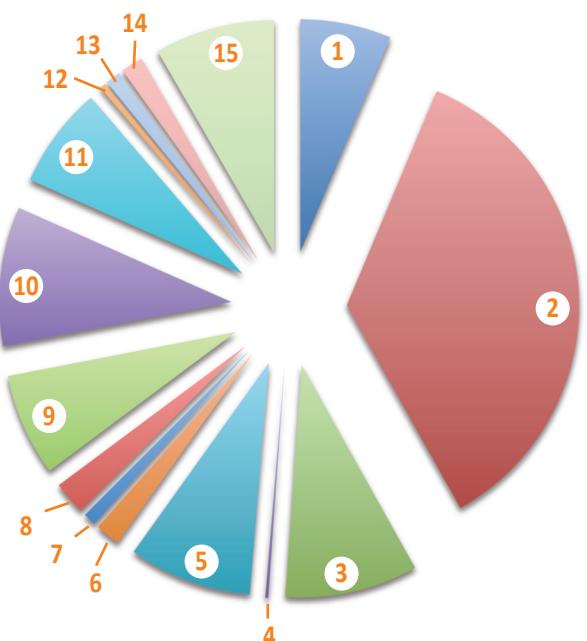
Chaque section est divisée en 2 parties : recettes et dépenses.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

INTITULÉS	MONTANT	%
1 Recettes des services municipaux	850 000 €	6 %
2 Taxes foncières bâties - Entreprise	4 774 819 €	36 %
3 Taxes foncières bâties - Particuliers	1 241 704 €	9 %
4 Taxes foncières non bâties	26 418 €	0 %
5 Taxe d'habitation	1 152 410 €	9 %
6 Taxe sur l'électricité	230 000 €	2 %
7 Taxe de séjour	120 000 €	1 %
8 Taxe sur le droit des mutations de l'immobilier	310 000 €	2 %
9 Dotation de coopération du SAN	960 000 €	7 %
10 Dotation globale de fonctionnement	1 300 455 €	10 %
11 Subvention de la CAF et du Conseil Général 77	950 000 €	7 %
12 Fonds pour la réforme des rythmes scolaires	54 000 €	0 %
13 Autres dotations de l'état	138 000 €	1 %
14 Produits divers	204 000 €	2 %
15 Fonds de roulement	1 120 871 €	8 %
TOTAUX	13 432 677 €	100 %

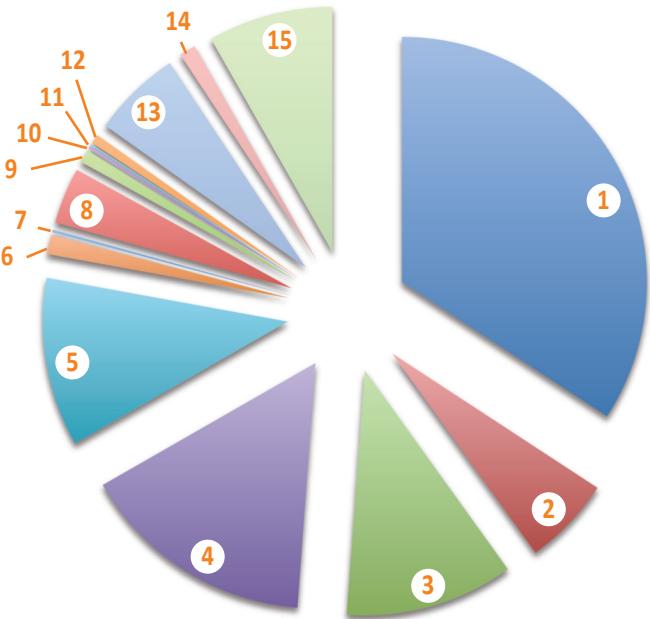
BUDGET PRIMITIF 2014

Montant total : 13 432 677 €



ÉVOLUTION DU BUDGET 2013/2014

INTITULÉS	MONTANT	%
1 Services généraux	261 070	11%
2 Enseignement	44 645	8%
3 Restauration scolaire	84 690	10%
4 Petite Enfance	118 653	8%
5 Enfance	85 025	7%
6 Jeunesse	9 669	4%
7 Social	-1 390	-2%
8 Sports	28 277	5%
9 Animation	6 582	4%
10 Culture	1 639	1%
11 Communication	-721	0%
12 Prévention Sécurité	-4 624	-2%
13 Travaux	44 759	2%
14 Amenag./urba./dév. Éco	-8 312	-3%
15 Non affecté	62 909	14%



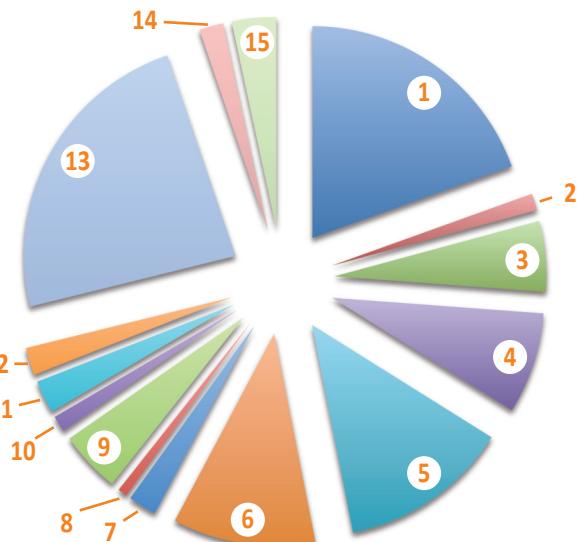
Ce tableau représente le pourcentage de répartition de l'augmentation totale du budget de fonctionnement 2014 par rapport à 2013.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

INTITULÉS	MONTANT	%
1 Services Généraux	2 458 755 €	20 %
2 Communication	161 397 €	1 %
3 Enseignement	678 104 €	5 %
4 Restauration Scolaire	973 589 €	8 %
5 Petite Enfance	1 637 409 €	13 %
6 Enfance	1 371 016 €	11 %
7 Jeunesse	273 068 €	2 %
8 Social	89 287 €	1 %
9 Sports	590 242 €	5 %
10 Animation	155 360 €	1 %
11 Culture	314 269 €	2 %
12 Prévention et Sécurité	263 639 €	2 %
13 Travaux	2 976 779 €	24 %
14 Développement et Territoire	232 101 €	2 %
15 Non affecté	427 000 €	3 %
TOTAUX	12 602 015 €	100 %

BUDGET DE SERVICE

Montant total : 12 602 015 €



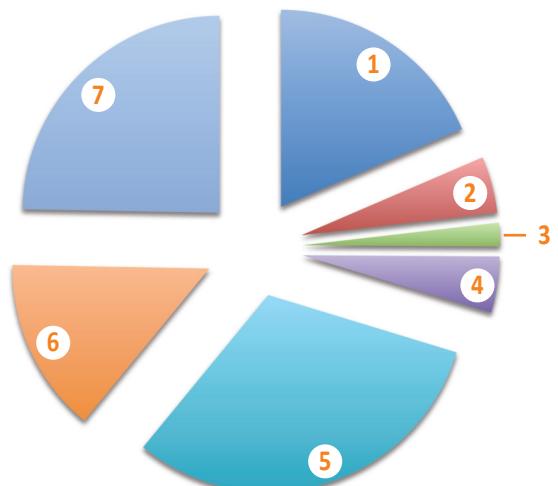
La différence entre le total des recettes de la commune et des dépenses de fonctionnement s'explique par les intérêts d'emprunts, l'autofinancement, les participations à des organismes extérieurs (Centre Départemental d'Incendie et de Secours, Centre de Pédagogie pour handicapés...).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

INTITULÉS	MONTANT	%
1 Remboursement du capital emprunté	300 000	19
2 Rénovation éclairage public	75 000	5
3 Réforme des rythmes scolaires	31 200	2
4 Projet de modernisation du parc informatique	74 618	5
5 Équipements courants des services	505 590	31
6 Programme pluriannuel de travaux	232 000	14
7 Programme d'équipements publics	400 000	25
TOTAUX	1 618 408 €	100 %

BUDGET DE SERVICE

Montant total : 1 618 408 €



Recettes d'investissement : 2 566 742 €

La différence entre le total des recettes et des dépenses d'investissement s'explique par une provision pour dépenses imprévues.

Une nouvelle saison à la Ferme des Communes

La saison culturelle 2014-2015 s'annonce passionnante et accessible au plus grand nombre. Elle va permettre de belles rencontres autour du rire, du rêve, de l'imaginaire et des émotions partagées !



One-man-show de Régis MAILHOT, le samedi 13 décembre

Cette année encore, il y en a pour tous les âges et tous les goûts... De l'humour et de la musique avec **"La Framboise Frivole"** pour ouvrir la saison, un moment jubilatoire ! **"Des rêves dans le sable"** avec Lorène BIHOREL et **"L'incroyable histoire de Florence FOSTER JENKINS"**, pire cantatrice de l'histoire interprétée par Agnès BOVE et Grégori BAQUET.

En novembre, nous rendrons hommage aux Poilus avec le très touchant Didier BRICE dans **"Journal d'un poilu"**, pièce tirée d'une histoire vraie. Nous compléterons cette commémoration avec une **conférence d'art moderne sur Otto DIX**. Les tout-petits ne seront pas oubliés et c'est la compagnie du Rouge-Gorge qui viendra nous raconter **"Les nouvelles aventures de Trompette, le petit éléphant"**.

En décembre, c'est avec une belle adaptation de l'œuvre de Grégoire SOLOTAREFF **"LouLou"** que nous aborderons cette fin d'année et pour les plus grands, nous accueillerons **Régis MAILHOT**, humour décapant garanti !

La nouvelle année s'ouvrira tout en douceur avec **"Lune Air"** de Julien COTTEREAU, mime-clown-bruiteur de talent qui nous revient avec son personnage qui a conquis de nombreux publics. Dans un registre plus piquant, c'est la pièce **"Building"** qui vous sera proposée ; caustique et ponctuée de passages musicaux, cynique et noire, le monde impitoyable de l'entreprise : à ne pas manquer !

Février en musique, une fantaisie lyrique en cinq tableaux à l'usage des tout-petits **"Grat'-moi la puce que j'ai dans l'do"**, un voyage ludique dans l'univers de la musique, poétique et enchanteur, à consommer en famille.



"Lune Air", le nouveau spectacle de Julien Cottreau, lauréat d'un Molière en 2007



"La lettre", qui a reçu plusieurs prix internationaux arrive pour la première fois en France.

En mars, le mois du classique (ou pas tout à fait) ! Le spectacle culte “**La Lettre**”, de **Paolo NANI**, est considéré comme un classique du genre, mais la réalité est tout autre, visuelle et humoristique un tour de force magistral pour cette même histoire racontée en 15 versions différentes. Toujours dans le registre “classique”, vous pourrez découvrir la pièce de Jean-Jacques ROUSSEAU “**Narcisse, ou l'amant de lui-même**”, revisitée par Jean-Luc REVOL, dans une mise en scène pétillante, fraîche et pleine d'humour ; une autre façon d'aborder le théâtre classique.



*Conte musical à voir en famille "La petite fille qui avait perdu son cœur",
le dimanche 12 avril.*

Pour terminer cette saison, deux spectacles joyeux et musicaux, avec **“La petite fille qui avait perdu son cœur”** à voir en famille et **“À la folie FEYDEAU !”**, trois comédies de Georges FEYDEAU réunies en un même spectacle, des situations rocambolesques et des rires en cascade pendant une heure et demie, une fin de saison festive !

Nous vous invitons à venir partager ces moments d'exception avec nous !



*Spectacle à partir de 18 mois "Grat'-moi la puce que j'ai dans l'do",
le dimanche 8 février.*

Le programme culturel est distribué à chaque rentrée dans toutes les boîtes aux lettres serrisiennes et reste disponible toute l'année à l'Hôtel de Ville, en Mairie du Bourg, ainsi qu'à la Ferme des Communes et sur le site internet de la commune.



CENTRE CULTUREL DE LA FERME DES COMMUNES

8 Bd Robert Thibout -77 700 Serris

Tel. : 01 60 43 25 21 / Courriel : culture@mairie-serris.net

Site internet : www.mairie-serris.net

TARIFS :

- Tarif A :
 - adultes : 12 €
 - jeunes (- de 26 ans) : 5 €
 - famille (2 parents et 2 enfants) : 25 €
 - groupe (10 pers. et +) : 8 €
 - Tarif Réduit (Carte de réduction annuelle*) : 8 €
 - Tarif B (jeune public) : 4 € pour tous
 - Tarif C (Très jeune public) : 2 € pour tous.

**Carte de réduction annuelle : cette carte est au tarif de 15 euros et offre des réductions à la Ferme des Communes mais également à la Ferme Corsange de Bailleul-Romainvilliers et au File 7 à Magny le Hongre*

Une école qui donne le ton !

L'École de Musique Serrissienne est une association culturelle qui propose aux petits et aux grands de dévoiler leurs talents musicaux. Rencontre avec Nathalie QUIQUET, Présidente de l'École de Musique de Serris.

Pouvez-vous nous présenter votre association ?

Notre association est une école de musique qui a été créée en 1996. Installée à la Ferme des Commune, l'école propose divers cours de musique. Nous comptons aujourd'hui 12 professeurs, et avons accueilli cette année 157 adhérents de tous âges, venant de Serris et de ses alentours

L'école est très active et participe à des événements devenus de réels rendez-vous annuels.

Quelles activités l'École de Musique propose-t-elle à ses adhérents ?

L'École de Musique Serrissienne offre un enseignement varié et adapté aux musiciens du secteur :

Le Pôle Classique applique le cursus du schéma directeur d'orientation pédagogique établi par le ministère de la culture. Le cursus est structuré en 3 cycles d'apprentissage.

Les cours individuels d'instruments, d'une durée de 30 ou 45 minutes (selon le niveau), s'accompagnent du cours de FM (formation musicale), jusqu'au 2e cycle.

Afin de compléter la formation, l'école propose des ateliers de musique d'ensemble.

Pour les plus jeunes, nous organisons des cours d'éveil musical de 45 minutes par semaine pour les enfants de moyenne et grande section de maternelle. À partir du CP, l'école propose une formule découverte qui permet aux enfants de pratiquer différents instruments (piano, guitare, flûte traversière, violon), afin de choisir par la suite celui qui leur conviendra le mieux.

Le Pôle "Jazz, Musiques Actuelles" propose la pratique en cours individuels des instruments comme : la basse, la guitare électrique, la batterie et le chant. Les cours de Formation Musicale concernent également ces musiciens et une chorale sera créée à la rentrée.

Les ateliers de groupes permettent aux musiciens de se perfectionner en jouant leurs répertoires favoris. C'est aussi l'occasion de pratiquer l'improvisation entre passionnés.

Tous les professeurs sont diplômés (diplôme d'État, médailles de conservatoires, diplômes d'écoles internationales...) et se produisent régulièrement sur scène.

Sur quels événements intervient l'École de Musique ?

L'association intervient dans de nombreux événements du Val d'Europe. Chaque année, nous participons au concert organisé au File7 regroupant les élèves des différentes écoles de musique. Ces rencontres musicales sont un moment de partage entre musiciens confirmés, amateurs et bien évidemment spectateurs.



Répétition à la Maison des Arts avant le concert "Finger in the noise"

L'école accueille chaque semaine, l'Ensemble Instrumental Classique du Val d'Europe pour ses répétitions d'octobre à juin. Cet ensemble rassemble les élèves de l'école mais aussi ceux des autres écoles du Val d'Europe ainsi que les musiciens amateurs du secteur. Les concerts sont donnés dans les salles de spectacle du territoire.

L'École intervient aussi lors de la Fête de la culture du SAN et lors de la Fête de la musique de Serris.

L'école de musique accueille tous les ans, durant les vacances d'hiver, le stage UDEA composé des élèves de la ville et de ses alentours. Le concert de fin de stage "Finger in the noise" a lieu à



Concert de fin d'année à La Ferme des Communes

l'église de Serris, l'après-midi pour les enfants du centre de loisirs et le soir pour tout public. Un moment convivial et apprécié de tous.

Nous avons également joué à de nombreuses occasions lors des cérémonies des vœux du Maire ou lors du vernissage du "Renc'art des ateliers".

Traditionnellement l'année musicale se clôture sur notre concert de fin d'année qui regroupe les adhérents de l'école. Il a eu lieu cette saison le 7 juin à la Ferme des Communes. L'après-midi était consacré à de la musique plutôt classique ; les élèves sont venus jouer des morceaux sur scène, seuls ou en petits groupes devant le public.

La soirée a laissé place à la musique actuelle pour un concert dont le thème cette année était "les élèves font leur concert". Chaque élève avait sélectionné une musique qu'il a apprise aux côtés de son professeur et qu'il a jouée pour l'occasion. Tous les adhérents, même les plus petits, ont pu participer à cette manifestation qui connaît chaque année un véritable succès et rassemble de très nombreux spectateurs.

Quels sont vos différents partenariats ?

Nous collaborons évidemment avec la ville de Serris qui nous apporte une aide financière à travers la subvention que nous percevons tous les ans. Nous profitons également des équipements de la Ferme des Communes : la Maison des Arts pour les salles de cours et la salle Alfred de Musset (et son régisseur) pour notre concert de fin d'année.

Le SAN du Val d'Europe et la Ville de Magny le Hongre nous mettent gratuitement à disposition la salle de musiques actuelles : File 7. Ouverte à tous les élèves des écoles de musique du Val d'Europe, cette salle permet à chacun de s'entraîner en groupe avec à disposition guitare, basse et batterie.

Nous sommes régulièrement en contact avec les écoles de musique du territoire telles que celles de Chessy et Double Croche, l'école qui rassemble Bailly-Romainvilliers, Magny le Hongre et Coupvray.

Quels sont vos projets ?

Nous désirons accueillir les enfants durant les Temps d'Activités Péri-scolaires qui auront lieu l'an prochain, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Tout au long de l'année, nous envisageons de proposer aux enfants de pratiquer de la musique, encadrés par deux professeurs autour d'un thème : à la découverte de la musique de 4 continents.

Parmi les nombreux projets pour la prochaine saison nous aurons notamment le concert des professeurs qui sera donné le samedi 17 janvier 2015 à la Ferme des Communes sur le thème : "les 100 ans de la première guerre mondiale", en partenariat avec la ville.

Nous aimeraisons également développer le panel d'instruments enseignés à l'école de musique afin de satisfaire la demande des habitants de la commune.

Enfin, nous souhaiterions que l'École de Musique Serrissienne devienne un véritable lieu ressource à Serris, en collaboration avec le réseau des médiathèques et la salle Alfred de Musset. On y retrouverait la formation (musique Classique, Jazz, Actuelles), l'information et la documentation, notamment avec la médiathèque du bourg de Serris qui se trouve en face de l'école (partitions, ouvrages d'art) et la création (les salles de répétition pourraient accueillir des groupes et se produire sur la scène attenante).

ÉCOLE DE MUSIQUE SERRISIENNE

Présidente : M^{me} Nathalie QUIQUET

Courriel : bureau@ecolemusiqueserris.fr

Site : www.ecolemusiqueserris.fr

Facebook : facebook.com/ecoledemusiqueserrissienne

Lieu : Maison des Arts - Ferme des Communes

Le Val d'Europe Football club



Le Val d'Europe Football Club est une association sportive née en 2012 d'une fusion entre les clubs de Bailly-Romainvilliers et Serris. Aujourd'hui, le club est 2^e de Seine-et-Marne Nord et ne compte pas s'arrêter là.

Rencontre avec Marc CHENE et Gérard HOUILLET, Présidents du Val d'Europe Football Club.

Pouvez-vous me présenter votre association sportive ?

Le Val d'Europe Football Club est le résultat de la fusion en 2012 entre les anciens clubs FC Bailly et RC Serris. Cette mutualisation est aujourd'hui un véritable atout car elle nous permet de peser plus lourd au niveau des instances de football. À ce jour, nous ne comptons pas moins de 720 adhérents et 37 collectifs dont l'âge varie de 6 ans à plus de 45 ans.

Depuis cette fusion, nous sommes devenus le 2^e club de Seine-et-Marne Nord. Nos équipes masculines évoluent à différents niveaux mais conservent un niveau maximum départemental. À l'avenir, nous souhaitons évoluer au niveau régional et atteindre ainsi la ligue Paris Île-de-France.

Du côté des filles, la section féminine que nous avons conservée du RC Serris ne cesse de grimper. L'équipe senior joue actuellement au 3^e niveau national. Nous misons beaucoup sur elle !

Quel est votre rôle en tant que présidents ?

Notre rôle au sein du club est assez diversifié : gérer les équipes, s'occuper du budget, des subventions, des équipements, des relations avec les instances du football et avec les partenaires, structurer le fonctionnement du club, planifier les matchs et gérer les problèmes au quotidien.

Avec ses 70 dirigeants bénévoles, ses éducateurs et ses 720 adhérents, le club nous demande beaucoup de temps et de travail. Ceci dit, le football reste une passion pour nous et nous la vivons presque 24h/24.

Comment s'organisent vos matchs et entraînements ?

Les entraînements ont lieu toute la semaine suivant les catégories. Nous disposons de 4 terrains au total dont 2 terrains en herbe et 2 terrains synthétiques répartis sur les 2 communes. Cependant, seuls les terrains synthétiques sont praticables pendant la saison hivernale ce qui est difficile à gérer lorsqu'on accueille 37 collectifs, d'autant plus que certains s'entraînent 2 à 3 fois par semaine. Ainsi,

il est très compliqué de s'organiser et de contenter tout le monde.

Nous disputons des matchs de championnat pour chaque catégorie, des coupes départementales, régionales et nationales auxquelles nous essayons de participer.

Nous planifions aussi des tournois en début d'année selon les catégories. Nous avons ainsi organisé des tournois régionaux U13 et U12 qui ont accueilli des clubs nationaux. Nous avons également participé à un tournoi international organisé par Disney qui a eu lieu sur nos communes. Des équipes étrangères sont venues rencontrer nos équipes. Ces matchs



20 avril 2014 : match amical opposant le VEFC au club Gallois de Rumney FC

ont particulièrement été appréciés par nos adhérents.

Nous devons tout prévoir à l'avance car il est très important de bien s'organiser et de tenir compte de la disponibilité des équipements de la municipalité.

Quelles sont les valeurs de votre club ?

Le respect est notre principale valeur. Nous transmettons à nos adhérents le respect du club, des équipes adverses, du maillot porté mais aussi des éducateurs. Nous tenons également aux valeurs de fair-play, de partage et de cohésion entre les joueurs. Ceci nous semble important dans ce sport d'équipe si populaire qu'est le football.

Qui sont vos partenaires ?

Les municipalités de Bailly-Romainvilliers et de Serris nous apportent une aide financière et matérielle à travers les équipements qu'elles mettent à notre disposition.

Nous demandons des subventions auprès des instances sportives dès que cela est possible. Nous bénéficions actuellement de subventions venant de la Région, du Comité National du Sport ou encore du SAN.

Nous collaborons également avec divers sponsors qui prennent en charge l'achat d'équipements neufs tels que Mc Donald, Les Opticiens Atol et des commerces locaux dont Pizza Time's et la Boulangerie Robac de Serris puis le bar Capsyl et la boucherie de Bailly-Romainvilliers. Le réseau de bus Pep's est également présent et sponsorise nos équipes féminines.

Nos sponsors sont nombreux mais restent petits et nous aident selon leurs moyens. Ils ont été très importants pour le club lors de la fusion et ont permis de rééquiper les adhérents avec de nouveaux maillots et un nouveau logo. Le club étant sur le territoire du Val d'Europe, nous aimeraient démarcher de grands acteurs tels que Disney ou la Vallée Village dont les subventions nous offrirait davantage de moyens.

Dans le milieu du football, notre plus gros partenaire footballistique est l'AJ Auxerre ancien club de ligue 1 et actuellement en

ligue 2. En partenariat avec un club de chaque département d'Île-de-France, l'AJ Auxerre cherche à recruter le joueur qui sortira du lot et qui intégrera son centre de formation à Auxerre.

Ce partenaire met ses terrains à disposition du club, nous offre des places de matchs de ligue 2 à l'Abbé Deschamps et nous propose régulièrement de visiter son centre de formation. L'AJ Auxerre nous convie également aux tournois qu'elle organise et nous faisons de même, ce qui est vraiment plaisant, surtout pour les jeunes.



Lors du traditionnel tournoi de Pentecôte organisé par le club à Serris, Torcy s'est imposé en finale contre l'équipe 1 du VEFC.

Quels sont vos prochains objectifs ?

Notre principale perspective est d'atteindre le niveau régional. Ce serait une véritable victoire pour le club et nos équipes.

Nous aimeraisons également à l'avenir que toutes les autres communes du Val d'Europe nous rejoignent. C'est chose faite avec Coupvray qui nous rejoindra en septembre. Fusionner avec Magny le Hongre nous permettrait d'aboutir à un seul et même club sur le Val d'Europe et de devenir ainsi l'un des plus gros clubs de Seine-et-Marne. L'idéal serait de bénéficier d'un complexe sportif avec plusieurs terrains dont un terrain d'honneur, des tribunes et des vestiaires adaptés au nombre d'adhérents. Aujourd'hui le manque d'équipements nous freine au niveau départemental et encore plus au niveau régional.

Un dernier mot ?

Longue vie au Val d'Europe Football Club ! Et venez nous soutenir sur les terrains !

VAL D'EUROPE FOOTBALL CLUB

Présidents : M. CHENE et M. HOUILLET

Site : www.vefc.footeo.com/

Stade de l'Hermière et stade des Marmousets (à Serris)

Stade de Lilandry, stade des Alizés et La Halle des Sports (à Bailly Romainvilliers)



Sous l'étoile de Michel ROTH

Le vendredi 11 avril dernier, le lycée Émilie du Châtelet, qui a ouvert une filière hôtellerie-restauration en 2010, a inauguré son restaurant d'application en présence de Michel Roth, chef du prestigieux Hôtel Ritz de Paris, Bocuse d'or et Meilleur Ouvrier de France.

Depuis son ouverture en 2010 dans ses locaux définitifs, le lycée Émilie du Châtelet est équipé d'un restaurant d'application destiné à former ses élèves de la filière "hôtellerie-restauration" : le restaurant d'application Michel Roth, du nom de son parrain.

Ouvert pratiquement tous les midis au public, cet espace permet aux lycéens de mettre en application leurs connaissances théoriques. Ils y pratiquent la préparation de la salle, les arts de la table, la gestion du restaurant, de la cuisine et y conçoivent des plats de qualité, le tout à destination de réels clients.

Le vendredi 11 avril, le restaurant d'application a été inauguré par son prestigieux parrain, le célèbre chef étoilé Michel Roth.

Avant l'inauguration, Michel Roth a rencontré les 150 élèves des filières



Michel Roth a pu donner de précieux conseils aux élèves chargés de préparer le dîner d'inauguration.

Baccalauréat "hôtellerie-restauration" et BTS "Responsable Hébergement". C'est avec plaisir que le chef a raconté son parcours à des lycéens qui lui rappellent tant son entrée dans le milieu culinaire : *"C'est formidable pour moi de me retrouver parmi vous aujourd'hui et de pouvoir partager avec vous cette passion de la cuisine. Face à vous je me revois dans mes débuts et c'est un réel plaisir de vous rencontrer".*

L'après-midi s'est poursuivi en cuisine, où les élèves ont préparé, aux côtés de Michel Roth, le dîner d'inauguration à destination de 40 invités. À 18 heures, M^{me} Ficara-Brossard, Proviseure du lycée a introduit la soirée par un discours et remercié Michel Roth pour sa présence et son implication. Celui-ci a ensuite pris la parole pour faire part de son soutien aux élèves : *"J'étais comme vous, je serai votre ambassadeur, votre porte-parole, pour moi, c'est un devoir".*

Puis c'est aux côtés de M. Ecalard, chef de travaux "Hôtellerie-restauration" au lycée, que le chef a dévoilé la plaque inaugurale installée à l'entrée du restaurant d'application.

Une très belle journée d'inauguration qui aura réuni élèves, professeurs, grands chefs, et convives sous le signe de l'échange, du savoir et de la passion culinaires.



Michel Roth, Loïc Minier, Maire Adjoint et Philippe Descrouet, Maire de Serris.

Nos sportives sont au top !

Les moins de 18 ans féminines du HBCVE et l'équipe féminine de l'ATTS, dont 2 joueuses participaient au championnat d'Europe Jeunes ont particulièrement brillé ces derniers mois. Retour sur les performances exceptionnelles de nos joueuses.



Pauline CHASSELIN, entourée notamment de Luc CHEVALIER, 1^{er} adjoint au Maire, Henri PEREZ, Conseiller municipal Délégué au Sport et de Nicolas BANHARES, Président de l'ATTS, a été élue meilleure sportive du mois de juin par le CDOSS 77.

Après 8 mois de compétition intense, l'équipe des moins de 18 ans féminines du Handball Club de Serris Val d'Europe (HBCVE) est devenue la 3^e meilleure équipe de France !

Après avoir chuté en demi-finale contre le HBC Nîmes, le HBCVE s'est hissé sur le podium en l'emportant contre l'Entente

Palaiseau/Massy, le 1^{er} juin dernier lors de la Petite Finale. Avec cette victoire dans la compétition "jeunes" la plus relevée de France, le HBCVE entre dans le top 3 de cette saison ! Félicitations.

Après avoir assuré le maintien en Pro A de l'équipe féminine de l'ATTS, Pauline CHASSELIN a été récompensée en juin dernier du titre de la meilleure sportive du mois par le Comité Départemental Olympique et Sportif de Seine et Marne (CDOSS77) et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Après cette cérémonie organisée le samedi 14 juin en Mairie du Bourg, à Serris, Pauline s'est envolée en Italie en compagnie de sa coéquipière Laura PFEFER (qui a également obtenu cette récompense en 2011) pour participer au Championnat d'Europe Jeunes de Tennis de Table.

Selectionnées en équipe de France, les joueuses de Serris ont brillé en obtenant l'or par équipes puis le bronze en double juniors filles. Pauline Chasselin a également été médaillée de bronze en simples juniors filles !

Pauline a donc obtenu 3 médailles sur ces championnats d'Europe juniors (or, bronze, bronze) et Laura 2 (or, bronze). Jamais auparavant, l'équipe de France juniors filles n'avait fait aussi bien.



Les - de 18 ans féminines du HBCVE ont terminé 3^e du championnat de France !



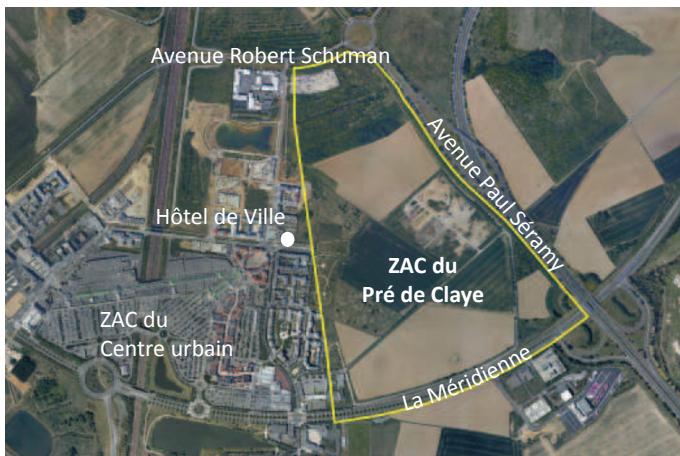
Pauline et Laura (2^e et 3^e en partant de la droite) qui évoluent toutes 2 à l'ATTS ont décroché l'Or avec l'équipe de France lors des championnats d'Europe 2014.

Concertation Zac du pré de Claye

La procédure de concertation concernant la ZAC du Pré de Claye a commencé début juillet. Ce nouveau projet d'aménagement en prolongement du centre urbain s'étendra sur 70 ha dont 62 sur Serris.

Un projet d'aménagement ambitieux

Le projet de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Pré de Claye se situe principalement au nord-est de la commune de Serris et constitue le prolongement Est du centre urbain existant.



La ZAC du Pré de Claye couvre 70 hectares, dont 62 ha sont situés sur Serris, 5 ha sur Coupvray et 3 ha sur Bailly-Romainvilliers.

La ZAC du Pré de Claye constitue un projet d'aménagement en cohérence avec la volonté des élus de Serris :

- le respect de l'identité de notre commune,
- la prise en compte des besoins en équipements publics de qualité intégrant des pistes cyclables et emprises pour des transports en commun,
- un rythme de développement compatible avec la maîtrise des dépenses publiques de Serris mais aussi du SAN,
- l'accueil d'activités économiques pour continuer à maintenir l'équilibre logement/emploi avec notamment l'implantation d'un quartier hôtelier,
- des logements diversifiés pour tous afin de renforcer le parcours résidentiel offert aux Serrissiens,
- une attention particulière sur la démarche de développement

durable des aménagements de la ZAC,

- une extension du parc du centre urbain qui atteindra à terme 20 ha. Il constituera le trait d'union entre les différents quartiers de Serris et du territoire.

Une large concertation

Les élus ont souhaité que la concertation sur ce projet soit la plus large possible afin que tous les Serrissiens puissent s'approprier les futurs aménagements de notre commune.

Une plaquette réalisée par l'Établissement Public d'Aménagement (EPAFRANCE) a ainsi été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres début juillet (document disponible sur notre site internet www.mairie-serris.net rubrique téléchargement).

Une exposition destinée à expliquer le projet a été présentée à l'Hôtel de ville de Serris du 11 juillet au 12 septembre.

Des registres destinés à recueillir l'avis des citoyens sont également à disposition du public dans les mairies de Bailly-Romainvilliers, Coupvray et Serris. Ceux-ci seront pris en compte au moment du bilan de la concertation réalisée par EPAFRANCE,

Une première réunion publique d'information a été organisée le 11 juillet dernier, à l'Hôtel de ville de Serris. Une seconde sera organisée cet automne.



Philippe DESCROUET, Maire de Serris, a ouvert la réunion publique du 11 juillet dernier. Une seconde réunion d'échanges aura lieu cet automne.



Le centre commercial s'agrandit

D'ici 2016, le centre commercial Val d'Europe, qui fait parti des 5 premiers centres commerciaux de France et reçoit 17 millions de visiteurs par an, va s'agrandir de 21 000 m².

En 2016, le centre commercial Val d'Europe aura une surface de 87 588 m², soit 21 000 m² de plus qu'à l'heure actuelle.

Cette extension qui s'effectuera au nord, depuis l'arrière du bâtiment existant, jusqu'au cours du Danube sera effective grâce à une dalle de couverture qui recouvrera les voies SNCF. Le projet d'extension prévoit 17 000 m² de commerces supplémentaires avec la création d'une place ovale, couverte de verrières qui accueillera une vingtaine de boutiques supplémentaires et des kiosques.

L'extension permettra d'ouvrir le centre commercial vers la ville grâce à la réalisation d'une façade commerciale cours du Danube ;



Projet de vue de la façade cours du Danube.

les visiteurs pourront ainsi accéder directement aux boutiques depuis cette rue. La capacité de stationnement sera portée à 7125 places avec les 1 025 nouvelles places de parking.

L'extension du centre commercial ainsi réalisée, en intégrant les enjeux du développement durable, amènera la création de 300 emplois directs supplémentaires et permettra l'implantation de nouvelles enseignes internationales et les tout derniers concepts.



Philippe DESCROUET, Maire de Serris, lors de la pose de la première pierre de la dalle d'extension du centre commercial le mercredi 9 juillet.

Ils ont choisi Serris pour s'implanter

ELINAM



Univers des mariages et des cérémonies. Vente de robes de mariées, soirées, cocktails, accessoires, costumes, pour les enfants et les grands.

Un accessoire offert pour l'achat de robe ou costume de mariés.

Adresse : 14 avenue de Saria, 77 700 Serris

Horaires : Le lundi : 14h- 19h ; et du mardi au samedi : 10h - 13h /14h - 19h

Tél. : 06 95 07 38 20

Courriel : info.elinam@gmail.com

Site : www.elinam.fr

VAPOSTORE



Vapostore vous accueille dans un espace dédié à l'univers de la cigarette électronique. Bénéficiez des conseils d'experts pour savoir quel modèle vous convient le mieux et dégustez plus de 50 saveurs françaises. Venez découvrir le plaisir de vaper !

Adresse : 13, boulevard Robert Thibout 77 700 Serris (bourg)

Horaires : du lundi au samedi de 10h à 19h sans interruption

Facebook : [Vapostore Serris Val d'Europe](#)

SDL S.A.R.L.



Entreprise de rénovation tous corps d'Etat.

- Petite maçonnerie
- Peinture
- Menuiserie
- Pose faux-plafond
- Pose de cloisons
- Carrelage
- Plomberie

Adresse : 36, cours du Danube, 77 700 Serris

Tél. : 06 65 65 73 31
01 83 51 25 84

Courriel : daniel.santos4@numericable.fr

AGENCE PLEIN OUEST



Agence Plein Ouest - Simone BANDEIRA

- Création graphique
- Création d'identité visuelle
- Adaptation de concepts créatifs
- Création digitale

Adresse : 6, route de Meaux, 77 700 Serris

Tél. : 06 60 44 52 87

Courriel : s.bandeira@ap-ouest.fr

COCOTTE & CO



Venez découvrir sa charcuterie et ses fromages, ses petits plats du terroir oublié accompagnés d'une large sélection de vins aux verres, plats du jour, formules et menus. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, l'établissement est ouvert tous les jours midi et soir.

Adresse : 5, place de Toscane, 77 700 Serris

Tél. : 01 61 10 19 14

Courriel : restaurant@cocotteandco.fr

COPYFAX



La Société COPYFAX créée en 1990 par M. Didier LIEVIN est spécialisée dans la location et la vente de système d'impression bureautique. COPYFAX est la solution à tous vos projets en matière de système d'impression et de dématérialisation de vos documents.

Adresse : 1 rue de la fontaine
77 700 Serris

Tél. : 01 64 63 61 61

Courriel : contact@copyfax-sa.com

Site : www.copyfax-sa.com

Zoom sur : Rénovert

Le 12 juin dernier, Philippe DESCROUET, Maire de Serris, a inauguré à Serris, la première agence Rénovert à s'implanter en île de France. Si 3 autres agences devraient être implantées dans le futur dans notre région, notre commune a été choisie pour recevoir la première agence francilienne de par son cadre de vie privilégié et le dynamisme économique de notre territoire.

Rénovert, qui réalise tous les travaux de rénovation, d'aménagement et d'agrandissement de la maison fait partie du "groupe Maisons France Confort" fondée en 1919 et leader national de la construction de maisons individuelles.

Chaque agence Rénovert fait appel à des professionnels locaux sélectionnés pour leur sérieux, leur expérience et leur connaissance des spécificités techniques des constructions de la région où ils sont implantés.

**AGRANDISSEMENT / EXTENSION / RÉNOVATION /
AMÉNAGEMENT / RÉNOVATION EXTÉRIEURE**

Devis sur appels et sites. Du lundi au samedi sur rendez-vous.



Adresse : 15, avenue de Saria, 77 700 Serris

Tél. : 01 60 43 36 99 ou 06 87 39 51 91

Courriel : serris@renovert.fr

La pharmacie du Bourg

Située place de Saria, à l'angle du CD 406 et de l'avenue de Saria, la pharmacie du Bourg permet dès à présent de répondre aux besoins des habitants du secteur.

Dès septembre, la pharmacie du Bourg propose un service de portage de médicaments à domicile.



Horaires : du lundi au vendredi, de 9h à 20h
le samedi de 9h30 à 20h

Adresse : 14 Avenue de Saria - 77 700 Serris
Tél. : 01 60 42 04 00

La pharmacie du centre commercial est également à votre service :
Pharmacie Forum Santé Val d'Europe
Centre commercial - 14 cours du Danube - 77 700 Serris
Tél. : 01 60 43 14 66 / <http://pharmacie-val-deurope.forumsante.com>
Horaires : du lundi au samedi, de 9h à 21 h

Serris Commerces et Entreprises lance son site web

L'association "Serris Commerces et Entreprises" a lancé son portail internet à destination des habitants de Serris et des alentours.

Annuaire des entreprises implantées sur la commune, bons plans, agenda des événements de l'association, offres d'emploi, etc., le site de l'association, dont le but est de promouvoir le commerce et les

services de proximité de la ville de Serris, offre de nombreuses fonctionnalités bien pratiques.

Même s'il est en constant développement, n'hésitez pas à consulter dès à présent ce portail très utile.

Vous pouvez également retrouver l'association sur facebook.

www.serris-commerces-et-entreprises.fr

Vous êtes une entreprise ou un commerce et souhaitez adhérer à l'association ?

Contactez Serris Commerces et Entreprises :

Président : M. VARLOTEAUX
Tél. : 01 60 43 02 30
Courriel : sce77@hotmail.fr

3 enseignes de Serris honorées par la CCI 77

3 commerces de Serris ont été honorés lors des Trophées Départementaux du Commerce des Services et du Tourisme par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, le lundi 12 mai dernier.

Les Trophées Départementaux du Commerce, des Services et du Tourisme, créés par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Seine et Marne, sont une sélection non exhaustive d'exemples de commerçants dynamiques et investis sur leur territoire.

Leur objectif est de mettre à l'honneur chaque année des commerçants et des prestataires de services autour d'éléments comme le design, la mise en place de produits nouveaux ou originaux, le développement de partenariats avec des commerces complémentaires, la mise en place d'actions valorisant le Développement Durable, etc.

Trois enseignes ont été sélectionnées par la CCI sur la ville de Serris : For Men, Waterbike et Woom.



La remise des Trophées Départementaux du Commerce, des Services et du Tourisme 2014 a eu lieu le lundi 12 mai 2014 au siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne à Serris.



L'institut For Men propose un univers spécifiquement dédié à la détente et à la beauté masculine.

Depuis février 2014, une partie "esthétique femme" a été ouverte à l'arrière de l'établissement, sans rien changer à l'univers dédié aux hommes.



Le WaterBike du Val d'Europe, entreprise créée en février 2014, est un centre de fitness, de bien-être et d'esthétique proposant de l'aquabiking en cabine individuelle avec 20 buses hydro-massantes et un traitement de l'eau à l'ozone et sous chromothérapie.



Woom propose des services de location, vente, entretien et conseils sur les cycles et véhicules électriques, notamment le vélo à assistance électrique. Woom, est à destination des professionnels et des particuliers et propose également des interventions sur site.

Votre interlocuteur : Isabelle DUPIS-FERRARIS

Direction Commerce Tourisme CCI Seine-et-Marne
1 avenue Johannes Gutenberg - Serris
CS 70 045 77 776 Marne-La-Vallée Cedex 4

Tél. 01 74 60 51 00

isabelle.dupis-ferraris@seineetmarne.cci.fr
www.seineetmarne.cci.fr
Blog : <http://president.seineetmarne.cci.fr>

Conformément aux dispositions de la loi du 27 février 2002 dite de “démocratie de proximité”, “Le Serrissien” ouvre ses colonnes à l’opposition municipale. Ces tribunes sont publiées sous leur responsabilité.



ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

Une campagne électorale est un moment particulier, exigeant mais fondateur d’un élan et d’une envie collective pour Serris. Nous mesurons à la fois l’honneur qui nous est fait, mais également le bonheur que nous ressentons pour l’avenir de notre commune. L’honneur de pouvoir vous servir pendant six ans et d’être à la tête de services dont les personnels sont compétents et impliqués dans leur travail. L’honneur d’être une équipe soudée, dévouée, sincère dans son engagement et qui saura mettre à votre service, l’étendue de ses compétences. L’honneur d’avoir présenté un programme solide et d’une grande rigueur morale. Honneur mais aussi bonheur. Le bonheur d’être des élus de proximité. Proche de vos attentes, de vos problèmes et de vos inquiétudes. L’équipe que nous sommes s’est mise au travail dès le lendemain de notre élection. Vous nous avez déjà aperçus, rencontré, accosté lors de nos visites sur le terrain ou lors des manifestations communales. Nous ne vous trahirons pas, nous ne vous décevrons pas. Nous sommes et serons toujours et avant tout ambitieux pour Serris !



EN AVANT SERRIS (MINORITÉ)

La liste “En avant Serris” n’a transmis aucune tribune.



AGIR POUR VOUS (MINORITÉ)

La liste “Agir pour vous” n’a transmis aucune tribune.

DU 23 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE



2^e GRANDE QUINZAINE COMMERCIALE

Organisée par l'association Serris Commerces et Entreprises.

Gagnez 1 vol découverte iFlight Simulator Val d'Europe et de nombreux autres lots.
www.serris-commerces-et-entreprises.fr

JEUDI 25 SEPTEMBRE

TEST DE DÉPISTAGE ANONYME ET GRATUIT

(VIH-Sida, Hépatite B, Hépatite C, Syphilis)



Place d'Ariane - 12h00 / 18h00

Plus d'infos : CDAG
Tél. : 01 61 10 65 82

Maison des Jeunes
Tél. : 01 60 43 21 55
(de 17h00 à 19h00)

JEUDI 25 SEPTEMBRE

TEST DE DÉPISTAGE VIH À RÉSULTAT IMMÉDIAT

Place d'Ariane - 19h00 / 23h00

Plus d'infos : Tél. : 01 60 06 05 05
fcollin@aides.org

VENDREDI 26 SEPTEMBRE

CONFÉRENCE : LA FIGURATION NARRATIVE

Ferme des Communes - 20h30

Entrée libre



DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

4^e SEMI-MARATHON DU VAL D'EUROPE



Château de Chessy

Plus d'infos :
www.valeurope-san.fr
Tél. : 01 60 43 66 26

MARDI 30 SEPTEMBRE

TENNIS DE TABLE PRO A : ATTS VS ST QUENTIN TT



Gymnase Éric Tabarly,
19h30

Plus d'infos :
www.attserris.fr

DIMANCHE 5 OCTOBRE

DES RÊVES DANS LE SABLE



Ferme des Communes - 16h00
Contes et dessins sur sable
À partir de 5 ans
Tarif B : 4 €

SAMEDI 11 OCTOBRE



COLORATURE, MRS JENKINS ET SON PIANISTE

Ferme des Communes - 21h00

Comédie - Tout public - Tarif A (de 5 à 12 €)

SAMEDI 11 OCTOBRE

HANDBALL : HBCVE VS LILLE METROPOLE

Gymnase Olympe de Gouges - 20h30

Entrée libre

Plus d'infos :
www.HBCVE.fr



MARDI 21 OCTOBRE

TENNIS DE TABLE PRO A : ATTS VS KREMLIN BICETRE



Gymnase Éric Tabarly,
19h30

Plus d'infos :
www.attserris.fr

DU 20 AU 24 OCTOBRE

STAGE SPORT & CULTURE

Gymnase Éric Tabarly et Ferme des Communes

Âge : 12-14 ans

Activités : Sports des 5 continents / Initiation au HIP HOP



DU 27 AU 31 OCTOBRE

STAGE SPORT & CULTURE

Gymnase Éric Tabarly

Âge : 8-11 ans

Activités : initiation aux sports individuels (escrime, golf, savate, lutte...)

DU 22 AU 29 OCTOBRE

EXPOSITIONS

“LES FEMMES DANS LA GRANDE GUERRE”

“AFFICHES DE GUERRE 1914-1918”

Hôtel de Ville, selon les horaires d'ouverture - Entrée libre.